



Date de génération de ce justificatif : 18/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

M. Yorik Jean-Pierre JOUHIER – Annonce civile

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 16 octobre 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Annonce civile



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION. Article 1007 du Code civil Article 1378-1 du Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016. Suivant testament olographe en date du 4 novembre 2024, M. Yorik Jean-Pierre JOUHIER, demeurant à SAINT-MALO (35400), 52 rue de la Gentillierie, née à SAINT-MALO (35400), le 21 août 1966, décédée à SAINT-MALO (35400), le 10 septembre 2026, a institué un légataire universel. Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament le 30 septembre 2026. Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Magali DUVEAU, notaire à SAINT-MALO, susnommé, chargé du règlement de la succession, dans le délai d'un mois suivant la réception de l'expédition du procès-verbal d'ouverture, de l'acte complémentaire et de la copie de ce testament par le Greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT-MALO. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis, le notaire.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
